

**MPI**  
**(Anciennement Maurel & Prom Nigeria)**

Exercice clos le 31 décembre 2013

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés  
et rapport des commissaires aux comptes, établi en application de  
l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du  
président du conseil d'administration de la société MPI**



**MPI**  
**(Anciennement Maurel & Prom Nigeria)**  
Exercice clos le 31 décembre 2013

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

**INTERNATIONAL AUDIT COMPANY**

46, rue du Général Foy  
75008 Paris  
S.A.S. au capital de € 46.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**FRANÇOIS CARREGA**

13, boulevard des Invalides  
75007 Paris

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**MPI**

**(Anciennement Maurel & Prom Nigeria)**

Exercice clos le 31 décembre 2013

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société MPI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.4 « Cotation des titres Seplat à Londres et à Lagos » de l'annexe aux comptes consolidés qui mentionne le fait que les fonds levés par Seplat lors de sa cotation en bourse auront entre autres vocation à rembourser le solde résiduel du prêt d'actionnaires de MUSD 47 consenti par votre société. La note indique que ces événements et leurs conséquences pourraient éventuellement mettre un terme au contrôle conjoint qu'exerce votre société sur Seplat.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés indique la « Forte progression du résultat mis en équivalence du fait de la montée en puissance de la production de Seplat et de l'obtention par cette dernière d'une exonération d'impôt sur les sociétés sur cinq ans ». La société Seplat, dans laquelle votre groupe détient une participation de 30,10 %, s'est vue accorder par l'administration fiscale nigériane le statut de « Pioneer Industry » en vertu duquel elle bénéficie d'une exonération d'impôt sur les sociétés pendant cinq ans. Nous nous sommes assurés de l'obtention de ce statut par la société Seplat, du correct enregistrement de ses conséquences comptables, et du fait qu'une information appropriée était fournie en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 30 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

INTERNATIONAL AUDIT COMPANY

François CARREGA



Daniel de Beaurepaire





**MPI**

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 Paris

RCS Paris 517 518 247

(la « Société »)

**COMPTES CONSOLIDES 2013**

1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES MPI DE L'EXERCICE CLOS LE 31  
DECEMBRE 2013

<b>I – ETAT DE SITUATION FINANCIERE .....</b>	<b>3</b>
<b>II – ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL.....</b>	<b>5</b>
<b>III - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....</b>	<b>6</b>
<b>NOTE 1 : GENERALITES.....</b>	<b>7</b>
<b>NOTE 2 : METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>9</b>
<b>NOTE 3 : VARIATION DE LA COMPOSITION DU GROUPE MPI.....</b>	<b>18</b>
<b>NOTE 4 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS .....</b>	<b>18</b>
<b>NOTE 5 : TITRES MIS EN EQUIVALENCE.....</b>	<b>19</b>
<b>NOTE 6 : CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS .....</b>	<b>22</b>
<b>NOTE 7 : JUSTE VALEUR .....</b>	<b>23</b>
<b>NOTE 8 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE .....</b>	<b>24</b>
<b>NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES.....</b>	<b>24</b>
<b>NOTE 10 : DETTES FOURNISSEURS – AUTRES CREDITEURS ET PASSIFS FINANCIERS DIVERS .....</b>	<b>26</b>
<b>NOTE 11 : RESULTAT OPERATIONNEL.....</b>	<b>26</b>
<b>NOTE 12 : RESULTAT FINANCIER.....</b>	<b>26</b>
<b>NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION.....</b>	<b>27</b>
<b>NOTE 14 : PARTIES LIEES.....</b>	<b>27</b>
<b>NOTE 15 : ENGAGEMENTS HORS BILAN .....</b>	<b>30</b>
<b>NOTE 16 : SECTEURS OPERATIONNELS.....</b>	<b>31</b>
<b>NOTE 17 : RISQUES .....</b>	<b>31</b>
<b>NOTE 18 : EVENEMENTS POST CLOTURE .....</b>	<b>34</b>
<b>NOTE 19 : HONORAIRES D'AUDIT .....</b>	<b>35</b>

## I – Etat de situation financière

### Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Actifs financiers non courants	4	38 160	35 705
Titres mis en équivalence	5	169 244	77 780
<b>Actif non courant</b>		<b>207 404</b>	<b>113 485</b>
Clients et comptes rattachés	6	174	588
Autres actifs financiers courants	6	34 937	74 229
Autres actifs courants		113	364
Actif d'impôts exigibles		0	2 435
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	225 805	106 334
<b>Actif courant</b>		<b>261 029</b>	<b>183 950</b>
<b>Total Actif</b>		<b>468 433</b>	<b>297 435</b>

### Passif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Capital social		11 534	11 534
Primes d'émission, de fusion et d'apport		226 900	226 900
Réserves consolidées		36 114	13 399
Actions propres		(9 883)	(6 442)
Résultat groupe		196 360	50 824
<b>Capitaux propres Groupe</b>	<b>9</b>	<b>461 025</b>	<b>296 216</b>
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>461 025</b>	<b>296 216</b>
Provisions non courantes		30	0
<b>Passif non courant</b>		<b>30</b>	<b>0</b>
Autres emprunts et dettes financières courants		70	0
Fournisseurs et comptes rattachés	10	2 204	794
Passif d'impôts exigibles		660	0
Autres créditeurs et passifs divers	10	4 444	425
<b>Passif courant</b>		<b>7 379</b>	<b>1 219</b>
<b>Total Passif</b>		<b>468 433</b>	<b>297 435</b>

### Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Actions propres	Primes	Autres réserves	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part groupe	Capitaux propres totaux
1er janvier 2012	11 534	(3 983)	226 900	1 318	168	18 114	254 052	254 052
Résultat net						50 824	50 824	50 824
Autres éléments du résultat global					(6 162)		(6 162)	(6 162)
Total du résultat global					(6 162)	50 824	44 662	44 662
Affectation du résultat - Dividendes				18 114		(18 114)		
Mouvements sur actions propres		(2 459)		(40)			(2 499)	(2 499)
Total transactions avec les actionnaires		(2 459)		18 074		(18 114)	(2 499)	(2 499)
31 décembre 2012	11 534	(6 442)	226 900	19 392	(5 994)	50 824	296 216	296 216
1er janvier 2013	11 534	(6 442)	226 900	19 392	(5 994)	50 824	296 216	296 216
Résultat net						196 360	196 360	196 360
Autres éléments du résultat global					(19 803)		(19 803)	(19 803)
Total du résultat global					(19 803)	196 360	(176 557)	176 557
Affectation du résultat - Dividendes				41 634	241	(50 824)	(8 949)	(8 949)
Augmentation/Diminution de capital				3			3	3
Mouvements sur actions propres		(3 441)		639			(2 802)	(2 802)
Total transactions avec les actionnaires		(3 441)		42 276	241	(50 824)	(11 748)	(11 748)
31 décembre 2013	11 534	(9 883)	226 900	61 668	(25 556)	196 360	461 025	461 025

## II – Etat consolidé du résultat global

## Résultat net de la période

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires		42	501
Autres produits		0	0
Achats et variations de stocks		(2)	0
Autres achats et charges d'exploitation		(1 037)	(1 613)
Impôts & taxes		(248)	(51)
Charges de personnel		(357)	(628)
Résultat cession d'actifs		30 878	0
Autres charges		(294)	(126)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>11</b>	<b>28 982</b>	<b>(1 917)</b>
Autres produits et charges financiers		3 955	5 009
<b>Résultat financier</b>	<b>12</b>	<b>3 955</b>	<b>5 009</b>
Résultat avant impôt		32 937	3 092
Impôts sur les résultats		(1 707)	(497)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		<b>31 230</b>	<b>2 595</b>
Total part résultat net MEE	5	165 131	48 229
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>196 360</b>	<b>50 824</b>
<i>Résultat net - part du groupe</i>		<i>196 360</i>	<i>50 824</i>
<b>Résultat par action</b>			
De base		1,77	0,45
Dilué		1,70	0,44

## Résultat global de la période

en milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net de la période	196 360	50 824
Autres éléments du résultat global		
Ecart de conversion	(19 803)	(6 162)
<b>Total du résultat global pour la période</b>	<b>176 557</b>	<b>44 662</b>
<i>- part du groupe</i>	<i>176 557</i>	<i>44 662</i>

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – [accueil@mpienergy.com](mailto:accueil@mpienergy.com)

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

## III - Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012
Résultat consolidé avant impôts	198 067	51 322
- Dotations (reprises) nettes des amortissements et provisions	31	0
- Autres produits et charges calculés	892	101
- Plus et moins-values de cession	(38 031)	0
- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(165 131)	(48 229)
- Autres éléments financiers	0	(1)
<b>Capacité d'autofinancement avant impôt</b>	<b>(4 172)</b>	<b>3 193</b>
Décaissement de l'impôt exigible	1 398	(5 933)
Variation du B.F.R. lié à l'activité	1 958	(839)
- Clients	404	(509)
- Fournisseurs	1 500	(330)
- Autres	54	0
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE</b>	<b>(816)</b>	<b>(3 579)</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(3 012)	0
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	110 684	0
Incidence des variations de périmètre	(24)	0
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)	0	10 990
Autres flux liés aux opérations d'investissement	34 676	(76 832)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>142 324</b>	<b>(65 842)</b>
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	3	0
Dividendes versés	(8 949)	0
Acquisitions d'actions propres	(3 863)	(2 499)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(12 809)</b>	<b>(2 498)</b>
Incidence des variations des cours des devises	(9 301)	0
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>119 398</b>	<b>(71 919)</b>
Trésorerie à l'ouverture	106 334	178 251
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture des activités cédées		
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETTE A LA CLÔTURE</b>	<b>225 732</b>	<b>106 334</b>

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – [accueil@mpienergy.com](mailto:accueil@mpienergy.com)

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

**NOTE 1 : GENERALITES**

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de MP Nigeria réunie le jeudi 20 juin 2013 a approuvé le changement de dénomination sociale de MP Nigeria en MPI.

Le Groupe MPI dont le principal actif opérationnel consistait initialement en une participation de 45% dans la société nigériane Seplat opérant des actifs pétroliers dans le delta du Niger - participation qui a été ramenée à 30,1% suite à des cessions de titres intervenues en 2013 - a entamé au cours de cet exercice la diversification de son portefeuille d'actifs en acquérant des intérêts pétroliers au Canada et au Myanmar via une société commune d'investissement constituée avec la société Etablissements Maurel & Prom : Saint-Aubin Energie.

Le résultat net du Groupe augmente fortement passant de 50,8 M€ en 2012 à 196,4 M€ en 2013 du fait (i) des plus-values dégagées sur des cessions de titres Seplat réalisées sur la période (+30,8 M€) et de la prise en compte d'un résultat de mise en équivalence de 165,1 M€ (vs 48,2 M€ en 2012) reflétant la montée en puissance de la production de Seplat et de ses résultats financiers.

**1.1 Cession partielle des titres SEPLAT**

Au cours du second semestre 2013, la Société a cédé 14,9% de sa participation de 45% dans Seplat à 3 fonds d'investissement anglo-saxons. Un premier bloc de titres représentant 10% du capital de la filiale a été vendu le 22 août 2013 puis une seconde opération portant sur 4,9% de titres supplémentaires a été réalisée le 24 décembre 2013. Ces cessions pour un prix de 109,4 M€ (soit 147 M\$) ont généré une plus-value consolidée de 30,8 M€. A l'issue de ces opérations MPI détient 30,1% du capital de Seplat.

**1.2 Forte progression du résultat mis en équivalence du fait de la montée en puissance de la production de Seplat et de l'obtention par cette dernière d'une exonération d'impôt sur les sociétés sur 5 ans.**

L'augmentation de la production explique la progression de 40% du chiffre d'affaires qui s'établit à 880 M\$ en 2013 contre 629 M\$ en 2012 et l'augmentation du résultat avant impôts qui ressort à 449 M\$ en 2013 contre 266 M\$ l'an dernier (données issues des comptes de Seplat publiés et retraités aux normes comptables MPI).

En février 2014, la société a obtenu de l'administration fiscale nigériane le statut de « pioneer industry » en vertu duquel elle bénéficie d'une exonération d'impôt sur les sociétés pendant 5 ans. Ce nouveau statut applicable rétroactivement a conduit la Société à enregistrer un produit d'impôt différé de 93 M\$.

La progression des résultats opérationnels générée par la montée en puissance de la production et l'obtention d'une exonération d'impôts sur les sociétés pendant 5 ans conduisent à une très forte augmentation du résultat net comptable qui ressort à 542 M\$ en 2013 contre 138 M\$ en 2012 (données issues des comptes de Seplat publiés et retraités aux normes comptables MPI).

**1.3 Mise en place d'une société commune d'investissement avec Maurel & Prom : Saint-Aubin Energie**

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – [accueil@mpienergy.com](mailto:accueil@mpienergy.com)

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

MPI et Maurel & Prom ont mis en place un partenariat en vue de développer en commun de nouveaux projets sortant du domaine traditionnel d'activité de chacun des deux groupes. Cet accord a été structuré au travers d'une société commune - Saint-Aubin Energie - détenue à 67% par MPI et 33% par Maurel & Prom.

Chacune des deux sociétés exercent un contrôle conjoint sur Saint-Aubin Energie, toute décision sortant de la marche quotidienne des opérations nécessitant l'accord des deux partenaires. De ce fait, et en application des méthodes comptables du Groupe, Saint-Aubin Energie est consolidée par mise en équivalence.

Un premier investissement a été réalisé dans le cadre de ce nouveau partenariat en mai 2013. Maurel & Prom East Asia, filiale à 100% de Saint-Aubin Energie, a signé un accord avec PetroVietnam portant sur une prise d'intérêts dans le bloc M2, situé au large des côtes du Myanmar.

Au second semestre 2013, deux projets ont démarré au Canada. Saint-Aubin Energie et Petrolia ont conclu un accord de recherche en commun d'hydrocarbures sur treize permis en Gaspésie au Québec. Par ailleurs, MP West Canada filiale à 100% de Saint-Aubin Energie a acquis 20% de Deep Well Oil & Gas et a repris en parallèle la moitié des participations détenues par cette société dans douze blocs en Alberta dans le but de tester un procédé de production d'huile bitumineuse par injection de vapeur. Si les résultats s'avèrent positifs sur les plans technique et économique, ce procédé sera utilisé pour développer les champs.

#### 1.4 Intention de cotation des titres Seplat à Londres et Lagos

Seplat Petroleum, dont le capital est détenu à 30,1 % par MPI, a annoncé le 11 mars 2014 son intention d'être cotée à Londres et à Lagos. Les fonds levés ont vocation à financer des acquisitions et à rembourser le solde résiduel du prêt d'actionnaire de 47M\$ consenti par MPI.

Le remboursement de ce prêt et d'éventuelles évolutions dans la composition du Conseil d'administration de Seplat consécutivement à la cotation conduiront la société à analyser et à éventuellement requalifier la nature du contrôle exercé sur Seplat.

Le contrôle qui est exercé par la société de manière conjointe avec les partenaires nigériens Shebah et Platform repose notamment sur l'existence d'un droit de veto au profit de MPI sur l'ensemble des décisions structurantes de la société qui subsistera tant que le prêt d'actionnaire n'aura pas été remboursé. Le pacte d'actionnaires prévoit l'accord formel et préalable de la Société à l'ensemble des décisions (i) sortant du cadre de la marche ordinaire des affaires (émission d'emprunts, distribution de dividendes, acquisitions ou cessions d'actifs, augmentations de capital, émissions de garanties ou suretés ...) ou (ii) dans le cadre de la marche normale des affaires, présentant un caractère significatif (approbation des programmes de travaux, des budgets et plans, sélection des prestataires de forage et de services pétroliers, désignation des titulaires des postes clés, définition des politiques d'assurances, gestion des litiges, désignation des membres représentant la société dans le cadre de la joint-venture...).

Par ailleurs, l'accord préalable écrit de la Société est également requis pour toute cession par Shebah ou Platform de leurs actions Seplat (i) à un tiers et (ii) ayant pour conséquence de ramener leur participation cumulée à moins de 10 % du capital de Seplat jusqu'à ce que le prêt bancaire ayant servi à

financer une partie du prix d'acquisition par Seplat de 45 % des droits dans les OML soit intégralement remboursé.

Une éventuelle remise en cause du contrôle conjoint au profit d'une influence notable ne remettrait toutefois pas en cause la méthode de consolidation actuelle de Seplat par mise en équivalence.

## **NOTE 2 : METHODES COMPTABLES**

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux normes IFRS.

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe MPI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2013 telles qu'approuvées par l'Union Européenne et disponibles sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations (Standing Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Il a été tenu compte des nouveaux textes ou amendements adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2013. Ceux-ci ne présentent pas d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013. Il s'agit de :

Amendement à IAS1 (Présentation des autres éléments du résultat global)  
 Amendement à IAS19 (Avantages au personnel)  
 Amendement à IFRS7 (Informations à fournir : compensation d'actifs financiers et de passifs financiers)  
 IFRS13 (Evaluation à la juste valeur)  
 Amendement à IAS12 (recouvrement des actifs sous-jacents)  
 Amendement à IFRS1 (Hyperinflation sévère et suppression des dates fixes pour les premiers adoptants)  
 Annual improvements (2009-2011) (Processus annuel d'amélioration des normes cycle 2009-2011)  
 IFRIC20 (Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert)

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2013, telles que :

IFRS10 Etats financiers consolidés (applicable exercice ouvert au 01/01/2014)  
 IFRS11 Partenariats (applicable exercice ouvert au 01/01/2014)  
 IFRS12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (applicable exercice ouvert au 01/01/2014)  
 IAS27R Etats financiers individuels (applicable exercice ouvert au 01/01/2014)  
 IAS28R Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises (applicable exercice ouvert au 01/01/2014)  
 Amendements à IAS32 Compensation des actifs et passifs financiers (applicable exercice ouvert au 01/01/2014)

Par ailleurs, ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes ou interprétations, obligatoires aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 et non encore endossées par l'Union Européenne sont sans incidence sur les comptes du Groupe :

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – [accueil@mpienergy.com](mailto:accueil@mpienergy.com)

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

Amendements à IFRS12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (Modalités de première application applicable exercice ouvert au 01/01/2013) (Exception au principe de consolidation des filiales détenues par des entités d'investissement applicable exercice ouvert au 01/01/2014)

Amendements à IFRS11 Partenariats (Modalités de première application applicable exercice ouvert au 01/01/2013) (Exception au principe de consolidation des filiales détenues par des entités d'investissement applicable exercice ouvert au 01/01/2014)

Amendements à IFRS10 Etats financiers consolidés Modalités de première application applicable exercice ouvert au 01/01/2013) (Exception au principe de consolidation des filiales détenues par des entités d'investissement applicable exercice ouvert au 01/01/2014)

IFRS9 (instruments financiers) (applicable exercice ouvert au 1/1/2015)

Amendement à IAS19 (Contribution des employés)

IFRIC21 (Taxes – levies)

Les normes IFRS ont été appliquées par le Groupe de manière homogène pour toutes les périodes présentées. L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique que le Groupe effectue des choix comptables, procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêté, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction du Groupe applique son jugement à la définition et à l'application de méthodes comptables qui permettent de fournir une information pertinente et fiable. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie du Groupe. Ils reflètent la substance des transactions, sont préparés de manière prudente et sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur:

- les tests de dépréciation des actifs pétroliers ;
- la comptabilisation des portages pétroliers ;
- l'évaluation des investissements nécessaires au développement des réserves prouvées non développées, inclus dans le calcul de la déplétion des actifs.

## 2.1 Méthodes de consolidation

Les règles et méthodes comptables décrites ci-après concernent tant les comptes de la Société (holding) que ceux de Seplat retraités aux normes du Groupe MPI pour les besoins de la consolidation.

La société Seplat contrôlée conjointement par la Société est consolidée par mise en équivalence, en tant que coentreprise.

L'application de la mise en équivalence signifie que la quote-part de capitaux propres et de résultat de Seplat revenant à la Société est enregistrée en titres mis en équivalence dans l'état de situation

financière et que la quote-part du résultat de la période revenant à la Société est enregistrée dans l'état de résultat global sur une ligne distincte.

Les créances et dettes de la Société envers Seplat ne sont pas éliminées. Le résultat provenant de transactions entre les deux sociétés n'est comptabilisé dans les comptes du Groupe MPI qu'à concurrence des parts d'intérêts des partenaires dans Seplat.

## 2.2 Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS3R selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS.

Si le coût d'une acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'identification et l'évaluation des éléments identifiables de l'actif et du passif font l'objet d'une analyse complémentaire.

L'écart d'acquisition négatif doit être comptabilisé directement en résultat opérationnel net.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation systématiques à chaque clôture ; les éventuelles pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ont un caractère irréversible.

## 2.3 Immobilisations de l'activité pétrolière

Les principales méthodes de comptabilisation des coûts de l'activité pétrolière sont les suivantes :

### Droits de recherche et d'exploitation pétrolière

- Permis miniers

Les coûts relatifs à l'acquisition et à l'attribution de permis miniers sont inscrits en actifs incorporels et, durant la phase d'exploration, amortis linéairement sur la durée estimée du permis, puis, dans la phase de développement, au rythme des amortissements des installations de production pétrolière.

En cas de retrait du permis ou d'échec des recherches, l'amortissement restant à courir est constaté en une seule fois.

- Acquisitions de réserves

Les acquisitions de réserves pétrolières sont inscrites en actifs incorporels et amorties selon la méthode de l'unité de production sur la base des réserves prouvées et des réserves probables.

Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures prouvées et 50% des réserves probables au début du même exercice, ré-estimées sur la base d'une expertise indépendante.

### **Coûts d'exploration**

Le Groupe MPI applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des coûts d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des « coûts complets » (*full cost*).

Les études et travaux d'exploration, y compris les coûts de géologie et de géophysique, sont inscrits à l'actif du bilan en actifs incorporels.

Les charges encourues antérieurement à la délivrance du permis d'exploration sont comptabilisées en charges.

Les charges encourues postérieurement à cette date sont capitalisées et elles sont amorties à compter du début de l'exploitation.

Les dépenses de forage n'ayant pas abouti à une découverte commerciale sont comptabilisées en charges à hauteur des coûts engagés dès lors qu'il est décidé d'abandonner définitivement les travaux sur la zone concernée ou sur la zone de rattachement.

Au moment de la découverte, ces coûts deviennent alors des coûts d'exploitation, dont une partie est transférée en actifs corporels, selon leur nature.

Dès qu'un indice de perte de valeur surgit (échéance d'un permis, dépenses ultérieures non budgétées...), un test de dépréciation est réalisé pour vérifier que la valeur comptable des dépenses engagées n'excède pas la valeur recouvrable, ce test étant réalisé au moins annuellement.

En dehors d'indices de perte de valeur, concernant les coûts d'exploration, les tests de dépréciation sont effectués dès lors que le Groupe MPI dispose des données suffisantes (basées sur le résultat des puits d'appréciation ou des travaux d'études sismiques...) pour déterminer la faisabilité technique et la viabilité commerciale ; ces tests sont effectués au niveau du champ.

### **Immobilisations de production pétrolière**

L'actif immobilisé de production pétrolière comprend tous les coûts liés à l'exploration transférés en immobilisations corporelles à la suite de découvertes et ceux liés au développement des champs (forage d'exploitation, installations de surface, systèmes d'évacuation de l'huile ...).

Cet actif figure dans la rubrique installations techniques.

Les immobilisations non terminées à la clôture de l'exercice sont inscrites en immobilisations en cours.

Les immobilisations terminées sont amorties selon la méthode de l'unité de production. Le taux d'amortissement retenu est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves prouvées au début du même exercice réestimées sur la base d'une expertise indépendante.

La base d'amortissement est composée des investissements réalisés augmentés des investissements à venir nécessaires au développement des réserves prouvées non développées.

Les réserves prises en compte sont les réserves déterminées à partir d'analyses menées par des organismes indépendants dans la mesure où elles sont disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Conformément à IAS23R dont l'application est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les coûts d'emprunts directement imputables à l'acquisition d'un actif éligible sont capitalisés lorsque les conditions définies par la norme sont remplies. Dans le cas contraire, les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés au prix de revient d'une immobilisation en période de construction.

### **Coûts de remise en état des sites**

Des provisions pour remise en état des sites sont constituées dès lors que le Groupe MPI a une obligation de démanteler et de remettre en état les sites.

Le coût actualisé de remise en état des sites est capitalisé et rattaché à la valeur de l'actif sous-jacent et amorti au même rythme que celui-ci.

## **2.4 Autres actifs corporels**

La valeur brute des autres actifs corporels correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont capitalisés lorsque l'actif concerné remplit les conditions d'éligibilité telles que définies par IAS23R.

Les amortissements sont calculés sur un mode linéaire et la durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'actifs corporels, dont les principales sont les suivantes :

- agencements et installations : 5 ans ;
- matériel de transport : 4 ans ;
- matériel de bureau et informatique : 3 ans ; et
- mobilier de bureau : 5 ans.

## **2.5 Dépréciation des actifs**

Lorsque des événements indiquent un risque de perte de valeur des actifs incorporels et corporels, et à défaut au moins une fois par an, ceux-ci font l'objet d'une analyse détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, cette dernière étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Les actifs ont été regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT ») afin de pouvoir déterminer leur valeur recouvrable. Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Les flux de trésorerie sont déterminés en fonction des réserves identifiées, du profil de production associé et des prix de vente escomptés après prise en compte de la fiscalité applicable.

Le taux d'actualisation retenu tient compte du risque lié à l'activité et à sa localisation géographique.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Cette perte de valeur peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eue l'actif à la même date s'il n'avait pas été déprécié. Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ont un caractère irréversible.

## **2.6 Actifs financiers non courants**

Les prêts et créances financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et figurent au bilan pour leur coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Cette dépréciation, enregistrée en résultat, peut ultérieurement être reprise en résultat si les conditions qui ont conduit à cette dépréciation ont cessé d'exister.

## **2.7 Stocks**

Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition ou de production. Le coût de production inclut les consommations et les coûts directs et indirects de production.

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO (« First In First Out » ou « Premier entré, premier sorti »).

Une provision est constituée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur brute des stocks.

## **2.8 Créances clients**

Les créances commerciales sont comptabilisées initialement à leur juste valeur. A la clôture, elles sont dépréciées si elles présentent un risque avéré de non recouvrement.

## **2.9 Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur de la devise fonctionnelle pour l'entité concernée à la date de l'opération. Les dettes, financements externes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur de la devise fonctionnelle pour l'entité

concernée au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion en devises à ce dernier cours sont portées au compte de résultat en autres produits financiers ou autres charges financières.

## 2.10 Conversion des comptes annuels des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis selon la méthode du cours de clôture.

Les éléments d'actifs et de passifs, y compris les écarts d'acquisition sur les filiales étrangères, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen de la période.

Les écarts de conversion constatés, tant sur le bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés, pour la part revenant à l'entreprise consolidante, dans ses capitaux propres au poste « écarts de conversion ».

## 2.11 Trésorerie / Equivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme d'excédents de trésorerie.

## 2.12 Autres emprunts

Les autres emprunts sont enregistrés initialement à leur juste valeur. Ils sont inscrits au bilan pour leur coût amorti. Cette disposition a pour effet de porter les frais d'émission en déduction de la juste valeur initiale de l'emprunt. Par ailleurs, les frais financiers sont calculés sur la base du taux d'intérêt effectif de l'emprunt (c'est-à-dire du taux actuariel tenant compte des frais d'émission).

## 2.13 Juste valeur

### Hiérarchie des justes valeurs

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » amendée en 2009 établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue trois niveaux :

- niveau 1 : cours cotés pour des actifs et passifs identiques (à ceux faisant l'objet de l'évaluation) obtenus à la date d'évaluation sur un marché actif auquel a accès l'entité ;
- niveau 2 : les données d'entrée sont des données observables mais qui ne correspondent pas à des cours cotés pour des actifs ou passifs identiques ; et
- niveau 3 : les données d'entrée ne sont pas des données observables (par exemple, ces données proviennent d'extrapolations). Ce niveau s'applique lorsqu'il n'existe pas de marché ou de données observables et que l'entreprise est obligée de recourir à ses propres hypothèses pour estimer les données qu'auraient retenues les autres acteurs de marché pour évaluer la juste valeur de l'actif.

L'ensemble des valorisations par niveau de juste valeur est présenté dans la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

Pour les besoins de présentation selon la norme IFRS7 :

- la juste valeur des prêts et créances est déterminée par actualisation des flux de trésorerie attendus au taux de marché en vigueur à la date d'arrêté ; pour les créances d'une durée inférieure à six mois, la valeur au bilan représente une bonne approximation de leur juste valeur ; et
- la juste valeur des passifs financiers est déterminée en actualisant les flux de trésorerie restant à décaisser au taux du marché, à la date d'arrêté, pour une dette de même maturité résiduelle. Pour les dettes fournisseurs, la valeur au bilan constitue une bonne approximation de leur juste valeur.

## 2.14 Actions propres

Les actions propres sont enregistrées en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition.

## 2.15 Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe MPI à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources constitutives d'avantages économiques.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

L'obligation de remise en état des sites est comptabilisée pour la valeur actualisée du coût estimé ou de l'obligation contractuelle de démantèlement ; l'impact du passage du temps est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque.

L'effet de la désactualisation est enregistré dans le poste « Autres charges financières ».

## 2.16 Chiffre d'affaires pétrolier

Le chiffre d'affaires correspondant à la vente de la production sur les gisements opérés par la Société inclut les redevances payées.

Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque le pétrole est livré dans les terminaux pétroliers. Si les quantités enlevées sur la période par l'acheteur excèdent les quantités livrées (situation de sur-enlèvement), une dette vis-à-vis du partenaire est constatée en déduction du chiffre d'affaires. Dans la situation inverse (sous-enlèvement), une créance sur le partenaire est enregistrée en contrepartie du chiffre d'affaires. Créances et dettes sont valorisées à la valeur de réalisation des quantités en décalage d'enlèvement.

Jusqu'au 31 décembre 2012, un produit était comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise avait transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, c'est à dire au moment de l'enlèvement du pétrole dans les terminaux pétroliers.

Le Groupe, afin d'harmoniser ses pratiques avec celles sa principale filiale (SEPLAT), a décidé d'utiliser, en lieu et place de la « sales method », historiquement appliquée, l'« entitlement method » (méthode des

droits à enlèvement), qui consiste à valoriser les positions de sur ou sous enlèvement de pétrole à la clôture à leur valeur de réalisation. Le Groupe comptabilise désormais son chiffre d'affaires non plus à l'enlèvement du brut dans les terminaux pétroliers mais lors de la livraison du pétrole dans ces terminaux. Le chiffre d'affaires est ajusté selon que le Groupe se trouve dans une situation de sur enlèvement (le Groupe constate alors une dette envers ses partenaires), ou de sous enlèvement (le Groupe constatant alors une créance).

Il s'agit d'un changement de méthode comptable volontaire conforme à IAS 8.14 dans la mesure où cette méthode est admise et communément pratiquée dans le secteur pétrolier.

La nouvelle méthode permettra une meilleure comparabilité des données financières du Groupe avec celles des sociétés du secteur, ainsi qu'une meilleure comparabilité de la performance financière d'un exercice à l'autre, notamment en cas de décalages d'enlèvements significatifs en fin d'exercice.

Le Groupe dispose d'information fiable pour suivre cette nouvelle méthode et calculer les impacts de sa mise en œuvre. Les impacts du changement de méthode s'avérant non significatifs, le Groupe en a décidé l'application prospective.

## 2.17 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les impôts différés ne sont pas actualisés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués en fonction des taux d'imposition votés à la date de clôture. Les actifs d'impôts différés, résultant notamment de pertes reportables ou d'amortissements différés, ne sont pris en compte que si leur recouvrement est probable.

Pour apprécier la capacité du Groupe MPI à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- existence de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale pour la même entité imposable, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent ; et
- prévisions de résultats fiscaux futurs permettant d'imputer les pertes fiscales antérieures.

## 2.18 Résultat par action

Deux résultats par action sont présentés : le résultat net de base et le résultat dilué. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions des instruments donnant un accès différé au capital et ayant un effet dilutif. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net part du Groupe MPI, corrigé du coût financier net d'impôt des instruments dilutifs donnant un accès différé au capital.

Les actions propres ne sont pas prises en compte dans ce calcul.

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – [accueil@mpienergy.com](mailto:accueil@mpienergy.com)

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

**NOTE 3 : VARIATION DE LA COMPOSITION DU GROUPE MPI**

Société	Siège	Méthode de consolidation	% de contrôle	
			31/12/2013	31/12/2012
MPI	Paris	Société consolidante	Société consolidante	
<b>Activités pétrolières et gazières</b>				
Seplat	Lagos, Nigeria	Mise en équivalence	30,10%	45,00%
Maurel & Prom East Asia	Paris, France	Mise en équivalence	66,67%	
Newton	Lagos, Nigeria	Mise en équivalence	30,10%	
Cardinal	Lagos, Nigeria	Mise en équivalence	40,00%	
Maurel & Prom Iraq	Paris, France	Mise en équivalence	33,33%	
Saint Aubin Energie Québec Inc	Montréal, Canada	Mise en équivalence	66,67%	
MP Energy West Canada Corp.	Calgary, Canada	Mise en équivalence	66,67%	
MP Québec	Paris, France	Mise en équivalence	66,67%	
MP West Canada	Paris, France	Mise en équivalence	66,67%	
<b>Activités diverses</b>				
MPNATI S.A.	Genève, Suisse	Intégration globale	100,00%	100,00%
Saint Aubin Energie SAS	Paris, France	Mise en équivalence	66,67%	

Les entrées dans le périmètre du Groupe concernent pour l'essentiel Saint-Aubin Energie et les filiales constituées par cette dernière pour porter ses différents investissements.

Les entrées dans le périmètre du groupe de Saint-Aubin Energie et de ses filiales à 100% MP East-Asia, MPWest-Canada, MP Energy West Canada et MP Québec sont commentées ci-avant dans la note 1 : « généralités ».

La société MP Iraq, détenue à 50% par Saint-Aubin Energie, a pour objet la recherche d'actifs pétroliers en Irak dans lesquels le Groupe pourrait acquérir des intérêts.

La société Newton, filiale à 100% de Seplat, porte des actifs pétroliers au Nigeria acquis en juin 2013.

La société Cardinal dans laquelle MPI a pris une participation de 40% en septembre 2013 exerce une activité de forage pétrolier au Nigeria pour le compte de Seplat.

**NOTE 4 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS**

Les actifs financiers non courants au 31 décembre 2013, 38 M€, correspondent principalement aux avances accordées à Saint-Aubin Energie pour financer ses investissements au Myanmar et au Canada.

## NOTE 5 : TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Au 31/12/2012

En milliers d'euros	Quote part de capitaux propres	Ecart d'acquisition	Valeur au bilan	Dont quote-part de résultat dans l'exercice
Seplat	77 780	0	77 780	48 229
<b>Total</b>	<b>77 780</b>	<b>0</b>	<b>77 780</b>	<b>48 229</b>

Au 31/12/2013

En milliers d'euros	Quote part de capitaux propres	Ecart d'acquisition	Valeur au bilan	Dont quote-part de résultat dans l'exercice
Seplat	168 034	0	168 034	169 651
Maurel & Prom East Asia	156	0	156	137
Cardinal	2 122	0	2 122	(3 819)*
Maurel & Prom Iraq	(325)	0	(325)	(149)
MP West Canada	(180)	0	(180)	(204)
Saint-Aubin Energie SAS	(564)	0	(564)	(484)
<b>Total</b>	<b>169 244</b>	<b>0</b>	<b>169 244</b>	<b>165 131</b>

\* dont 4 004 K€ de charges de dépréciation de goodwill

## INFORMATIONS FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2013

En milliers d'euros	MP East Asia	Saint- Aubin Energie	Seplat	MP Iraq	Cardinal	MP West Canada
Actifs**	30 052	56 954	982 707	35	86 308	8 860
Passifs*	29 819	57 799	424 452	1 009	81 003	25 721
Chiffre d'affaires	0	0	662 772	0	25 376	0
Résultat net	206	(726)	407 935	(448)	460	(307)

\* hors situation nette

\*\* hors titres de participation

**Commentaires sur les comptes de Seplat retraités aux normes du Groupe MPI :**

Les comptes de Seplat établis selon les normes comptables du Groupe sont présentés ci-après. Les retraitements de mise en conformité aux normes de MPI ont un impact de -8,5 M\$ sur le résultat net et de +37,7 M\$ sur les capitaux propres de Seplat publiés au 31 décembre 2013.

Ces comptes retraités ont été consolidés par mise en équivalence en tenant compte du fait que le pourcentage de détention de MPI dans Seplat qui était de 45% jusqu'à fin août a été ramené à 35% à compter de septembre puis à 30,1% en fin d'exercice suite aux cessions de titres réalisées.

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – [accueil@mpienergy.com](mailto:accueil@mpienergy.com)

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

## Etat de situation financière

	31/12/2013		31/12/2012	
	000' USD	000' €	000' USD	000' €
Actif non courant	732 248	530 961	495 480	375 534
Actif courant	623 003	451 746	403 642	305 928
<b>Total actif</b>	<b>1 355 251</b>	<b>982 707</b>	<b>899 122</b>	<b>681 463</b>
Capitaux propres	769 889	558 255	228 053	172 846
Passifs	585 362	424 452	671 069	508 617
<b>Total passif</b>	<b>1 355 251</b>	<b>982 707</b>	<b>899 122</b>	<b>681 463</b>

## Résultat de la période

	31/12/2013		31/12/2012	
	000' USD	000' €	000' USD	000' €
Chiffre d'affaires	880 227	662 772	629 304	489 578
Résultat opérationnel	470 180	354 025	293 592	228 405
Résultat financier	(21 147)	(15 923)	(27 547)	(21 431)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>449 033</b>	<b>338 102</b>	<b>266 045</b>	<b>206 974</b>
Impôts sur les résultats	92 745	69 833	(128 282)	(99 799)
<b>Résultat net</b>	<b>541 778</b>	<b>407 935</b>	<b>137 763</b>	<b>107 175</b>

## Production et chiffre d'affaires

		Q1	Q2	Q3	Q4	2013	2012	var. 13/12
Nombre de jours	j	90	91	92	92	365	366	
Droits à enlèvement reconnus	b	3 454 031	4 841 288	4 085 087	4 704 230	17 084 636	11 807 088	45%
	b/j	38 378	53 201	44 403	51 133	46 807	32 260	
en part Seplat	b	1 554 314	2 178 580	1 838 289	2 116 904	7 688 086	5 313 190	45%
	b/j	17 270	23 940	19 981	23 010	21 063	14 517	
Vente d'huile	b	1 188 873	2 037 859	2 344 451	2 116 904	7 688 087	5 187 409	48%
	b/j	13 210	22 394	25 483	23 010	21 063	14 173	
<b>Chiffre d'affaires - Huile</b>	M\$	<b>135</b>	<b>218</b>	<b>262</b>	<b>236</b>	<b>852</b>	<b>600</b>	42%
<b>Chiffre d'affaires - Gaz</b>	M\$	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>26</b>	-33%
<b>Autres</b>	M\$	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	n/a
<b>Chiffre d'affaires huile Newton</b>	M\$			<b>6</b>	<b>5</b>	<b>11</b>		
<b>Chiffre d'affaires Seplat</b>	M\$	<b>139</b>	<b>221</b>	<b>274</b>	<b>246</b>	<b>880</b>	<b>629</b>	<b>40%</b>

La production opérée des OMLs 4, 38 et 41 a été de 51 380 b/j en moyenne sur l'exercice 2013. Un total de 22 jours d'arrêt de production a été enregistré sur l'année 2013 pour maintenance et réparation de l'oléoduc d'évacuation.

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – [accueil@mpienergy.com](mailto:accueil@mpienergy.com)

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

La production retenue par Shell Petroleum Development Company (SPDC) sur ces mêmes champs a été de 46 807 b/j en moyenne sur l'exercice 2013 contre 32 260 b/j sur la même période en 2012. Un facteur de retenue de 9% a ainsi été appliqué par SPDC sur l'ensemble de l'année. A noter que la Seplat a obtenu en 2013 la réallocation de 1 647 810 barils au titre de la production 2012 conformément à l'accord conclu avec la SPDC en début d'année 2013.

La progression de la production est essentiellement due à la connexion de deux nouveaux champs développés par Seplat, celui d'Okporhuru au mois de mai et celui d'Orogho au mois de décembre 2013.

Les ventes d'huile de SEPLAT s'élèvent à 862 M\$, dont 11 M\$ provenant de Newton (OML 56), en progression de 44%, soit 7 688 086 barils d'huile vendus à un prix moyen de 113 \$/b (existence d'un premium de 2 \$ par rapport au prix moyen du Brent sur la période).

Le chiffre d'affaires gaz s'élève à 18 M\$. Il correspond aux ventes de gaz réalisées avec la société NGC (Nigerian Gas Company). La production moyenne vendue pour l'année 2013 a été limitée à 65 Mscfd à comparer aux 120 Mscfd budgétés, à la suite de l'arrêt d'une des centrales à gaz de l'acheteur.

La montée en puissance de la production et du chiffre d'affaires conduit à une augmentation significative du résultat opérationnel qui ressort à 470 M\$ en 2013 contre 294 M\$ l'an dernier. La marge opérationnelle (Résultat opérationnel / chiffre d'affaires) progresse de six points passant de 47% à fin décembre 2012 à 53% à fin décembre 2013, du fait d'une meilleure absorption des coûts fixes d'exploitation et de la diminution des dotations aux amortissements des installations de production consécutivement à la réévaluation à la hausse des réserves en hydrocarbures à fin avril 2013 telles que certifiées par un évaluateur spécialisé indépendant, le cabinet DeGolyer Mac Naughton.

Le résultat financier négatif correspond aux charges d'intérêts afférentes à l'endettement : ligne de crédit et prêt d'actionnaire accordé par la Société.

La société a obtenu en février 2014 de l'administration fiscale nigériane le statut de « Pioneer industry » en vertu duquel elle bénéficie d'une exonération d'impôt sur les sociétés pendant 5 ans. Ce nouveau statut applicable rétroactivement a conduit Seplat à enregistrer un produit d'impôt différé de 93 M\$ reflétant en substance une créance sur l'Etat au titre de l'impôt sur les sociétés payé en 2011 et 2012.

Après prise en compte des éléments ci-dessus, le résultat net comptable de Seplat ressort à 550 M\$.

### ***Réalisation d'un programme de développement soutenu***

Seplat a poursuivi en 2013 un programme d'investissements nécessaire à l'atteinte de ses objectifs de production opérée quotidienne de 85 000 barils et 250 millions de pieds cubes de gaz à horizon 2016. Les investissements 2013 de l'association s'élèvent à 361 M\$ (163 M\$ en quote-part Seplat). Treize puits ont été forés sur la période pour un montant de 213 M\$ (96 M\$ en quote-part Seplat) et 141 M\$ (63 M\$ en quote-part Seplat) ont été engagés notamment pour améliorer le taux de récupération de l'huile en place et augmenter la capacité de traitement des installations de surface.

### ***Acquisition d'actifs pétroliers***

---

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – [accueil@mpienergy.com](mailto:accueil@mpienergy.com)

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

Seplat a acquis en juin via sa filiale Newton Energy 40% d'intérêts dans des champs marginaux opérés par la société Pillar situés sur l'OML 56. Cette opération permet à Seplat d'augmenter ses réserves en huile et en gaz.

Le prix d'acquisition, d'un montant principal de 50 M\$, est assorti de deux compléments de prix de 5 M\$ chacun. Le premier sera exigible lorsque la production aura dépassé sur un mois 10 500 barils par jour ; le second le sera lorsque la production cumulée des champs depuis la prise d'intérêts de Newton atteindra 10 millions de barils.

### **Projets de croissance externe**

La signature intervenue en 2013 d'un accord de prise de participation de 40% auprès de l'opérateur Chevron dans le champ OML 53 reste en attente de l'approbation des autorités gouvernementales et du déroulement d'une action en justice intentée par Britannia-U, candidat non retenu par Chevron. Seplat a versé en 2013 lors de la soumission à cette offre un dépôt de 69 M\$.

SEPLAT a été sélectionné pour participer à l'appel d'offres pour reprendre les intérêts détenus par SPDC sur les OMLs 18, 24, 25 et 29. Situés dans le delta du Niger, ces quatre blocs actuellement en production pourraient offrir à Seplat de multiples perspectives de développement.

#### **NOTE 6 : CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS**

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Créances clients - activité pétrolière et gazière	174	588
<b>Valeur nette</b>	<b>174</b>	<b>588</b>

Ce poste est constitué des créances relatives aux prestations de service technique facturées par la Société à Seplat en application du contrat d'assistance en vigueur entre les deux sociétés.

#### **Créances sur participations et associations**

Ce poste (48 M\$ soit 35 M€) correspond au solde du prêt d'actionnaire rémunéré à 7,125% accordé à Seplat. Ce prêt devrait être remboursé en 2014 par Seplat avec les fonds qu'elle aura levés lors de son introduction en bourse prévue pour le mois d'avril. En 2012, ce prêt était classé en actif non courant.

La Société avait accordé fin 2012 à Seplat dans le cadre d'une opération de croissance externe envisagée au Nigeria une avance de 74 M€ qui a été remboursée début janvier 2013.

**NOTE 7 : JUSTE VALEUR****Actifs financiers et juste valeur**

Les différentes catégories d'actifs financiers au 31 décembre 2013 sont présentées dans les tableaux suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013		
	Prêts et créances	Total Bilan	Juste valeur
Autres Actifs Financiers Non Courants	38 160	38 160	38 160
Clients et Comptes Rattachés	174	174	174
Autres Actifs Financiers Courants	34 937	34 937	34 937
Trésorerie (nette des concours bancaires) et Equivalents de trésorerie	225 805	225 805	225 805
<b>Total Valeur Bilan</b>	<b>299 076</b>	<b>299 076</b>	<b>299 076</b>
<b>Total Juste Valeur</b>	<b>299 076</b>	<b>299 076</b>	<b>299 076</b>

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012		
	Prêts et créances	Total Bilan	Juste valeur
Autres Actifs Financiers Non Courants	35 705	35 705	35 705
Clients et Comptes Rattachés	588	588	588
Autres Actifs Financiers Courants	74 229	74 229	74 229
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	106 334	106 334	106 334
<b>Total Valeur Bilan</b>	<b>216 856</b>	<b>216 856</b>	<b>216 856</b>
<b>Total Juste Valeur</b>	<b>216 856</b>	<b>216 856</b>	<b>216 856</b>

**Passifs financiers (hors dérivés) et juste valeur**

Les différentes catégories de passifs financiers au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013			
	Courant	Non courant	Total Bilan	Juste valeur
Autres emprunts et dettes financières	70	0	70	70
Dettes fournisseurs	2 205	0	2 205	2 205
Autres créditeurs et passifs financiers divers	4 444	0	4 444	4 444
<b>Total</b>	<b>6 717</b>	<b>0</b>	<b>6 717</b>	<b>6 717</b>

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012			
	Courant	Non courant	Total Bilan	Juste valeur
Autres emprunts et dettes financières	0	0	0	0
Dettes fournisseurs	794	0	794	794

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – [accueil@mpienergy.com](mailto:accueil@mpienergy.com)

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

Autres créiteurs et passifs financiers divers	425	0	425	425
<b>Total</b>	<b>1 218</b>	<b>0</b>	<b>1 218</b>	<b>1 218</b>

### Hypothèses retenues

Les actifs financiers dont le montant s'élève à 299,1 M€ correspondent à hauteur de 225,8 M€ à de la trésorerie à vue, à concurrence de 38,2 M€ (52 M\$) à des avances accordées à Saint-Aubin Energie et pour le reste, soit 34,9 M€, au prêt d'actionnaire rémunéré au taux de 7,125% consenti à Seplat.

Les passifs financiers courants correspondent aux dettes fournisseurs et d'impôt sur les sociétés dont de la valeur comptable représente la juste valeur.

En conséquence, les valeurs bilancielle ne diffèrent pas significativement des justes valeurs évaluées sur les différents postes concernés.

### NOTE 8 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Liquidités, Banques et caisses	218 554	18 121
Dépôts bancaires à court terme	7 251	88 213
<b>Total</b>	<b>225 805</b>	<b>106 334</b>
Concours bancaires	70	0
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>225 735</b>	<b>106 334</b>

Au 31 décembre 2013, la Société affiche une trésorerie de 225,8 M€ dont l'augmentation par rapport à l'an dernier est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie.

### NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

Le capital social n'a pas évolué en 2013. Il s'élève à 11 534 milliers d'euros soit 115 336 534 actions d'une valeur nominale de 0,10 €.

### Programme de rachat d'actions

Le conseil d'administration est autorisé à acheter ses propres actions, dans la limite de 10% du montant du capital social, dans les conditions suivantes : prix unitaire maximum d'achat de 10 € et montant maximum des fonds que la société pourra consacrer à ce programme de rachat de 120 M€.

L'assemblée générale du 21 juin 2012 annule et remplace l'autorisation donnée précédemment par l'assemblée générale du 7 octobre 2011 par une nouvelle autorisation ayant le même objet. Cette nouvelle autorisation, donnée pour une durée de 18 mois, permet au conseil d'administration d'acheter des actions de la Société, dans la limite de 10 % du montant du capital social, dans les conditions suivantes : prix unitaire maximum d'achat de 6€ et montant maximum des fonds pouvant être consacrés à ce programme de rachat de 69 201 920 euros.

Dans le cadre de ce programme de rachat, 1 242 902 actions ont été achetées en 2013. Les achats concernant le contrat de liquidité représentent au cours de la même période 7 539 699 actions, les ventes 7 903 275 actions.

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – accueil@mpienergy.com

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

Au 31 décembre 2013, la Société détenait en propre 4 410 075 actions (soit 3,8 % du capital pour une valeur brute de 9 882,6 K€ à la fin 2013) dont 608 006 actions au titre du contrat de liquidité.

## Synthèse des mouvements sur capital

Au 31 décembre 2013 conformément au tableau de mouvements sur capital ci-dessous, le nombre d'actions de la société est de 115 336 534 et le capital social s'élève à 11 533 653,40 euros.

	Nombres d'actions	Actions propres
<u>Au 31/12/12</u>	115 336 534	3 568 332
- Opérations sur le capital (augmentation et réduction)		
- Rachat actions propres		841 743
<b>Soit au 31/12/13</b>	<b>115 336 534</b>	<b>4 410 075</b>

## Distribution

Par décision de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 20 juin 2013, il a été décidé la distribution d'un dividende de 0,08 euro par action. Dans ce cadre, la société a donc versé sur 2013 un dividende pour un montant total de 8 948 767 euros.

### NOTE 10 : DETTES FOURNISSEURS – AUTRES CREDITEURS ET PASSIFS FINANCIERS DIVERS

En milliers d'euros	31/12/2013			31/12/2012		
	< à 1 an	> à 1 an	Total	< à 1 an	> à 1 an	Total
Fournisseurs	2 204	0	2 204	794	0	794
Fournisseurs	193	0	193	326	0	326
Charges à payer	2 011	0	2 011	468	0	468
<b>Autres créiteurs et passifs divers</b>	<b>4 444</b>	<b>0</b>	<b>4 444</b>	<b>425</b>	<b>0</b>	<b>425</b>
Dettes sociales	115	0	115	110	0	110
Dettes fiscales	3	0	3	2	0	2
Fournisseurs d'immobilisation	0	0	0	0	0	0
Créditeurs divers	4 326	0	4 326	313	0	313

### NOTE 11 : RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel de 29 M€ s'explique pour l'essentiel par la plus-value consolidée de 30,9 M€ dégagée sur la cession en deux temps de 14,9% des titres de Seplat (Cf. supra § généralités). La société a par ailleurs enregistré 2 M€ de frais inhérents à la cotation de Seplat (audit légal, communication financière, juridique...).

### NOTE 12 : RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012
<b>Autres produits et charges financiers nets</b>	<b>3 955</b>	<b>5 009</b>
Ecarts de change nets	651	571
Autres	3 304	4 437

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – [accueil@mpienergy.com](mailto:accueil@mpienergy.com)

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

**RESULTAT FINANCIER**

3 955

5 009

Les autres produits financiers correspondent essentiellement à la rémunération des avances à Seplat et à Saint-Aubin Energie.

**NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION**

	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net part du groupe	196 361	50 824
Nombre moyen d'action en circulation	110 926 459	111 768 202
Nombre moyen d'action dilué	115 336 534	115 336 534
<b>Résultat par action</b>		
De base	1,77	0,45
Dilué	1,70	0,44

Conformément à l'application d'IAS33, le résultat dilué par action est égal au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires revenant à l'entité mère divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après ajustement du numérateur et du dénominateur des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Conformément à IAS33, les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en actions ordinaires a pour effet de réduire le résultat par action des activités ordinaires poursuivies.

**NOTE 14 : PARTIES LIEES****Transactions Commerciales et Financières (en milliers d'euros)**

31/12/2012	Revenus	Charges	Montants dus par les parties liées (net)	Montants dus aux parties liées
<b>1- Co entreprise</b>				
- Seplat	3 152		110 172	90
<b>2- Autres parties liées</b>				
- Etablissements Maurel & Prom		0	0	0

31/12/2013	Revenus	Charges	Montants dus par les parties liées (net)	Montants dus aux parties liées
<b>1- Co entreprise</b>				
- Saint-Aubin Energie	0		38 160	0
- Seplat	3 003		34 937	0
<b>2- Autres parties liées</b>				
-Etablissements Maurel &		0	0	0

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – [accueil@mpienergy.com](mailto:accueil@mpienergy.com)

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

## **Conventions entre la Société et Seplat**

### ***Prêt d'actionnaire***

La Société a consenti en 2010 à Seplat un prêt d'actionnaire d'un montant de 153 M\$ rémunéré au taux de 7,125%. Ce prêt a fait l'objet de deux remboursements en mars et septembre 2011 pour un montant global de 107 M\$. Aucun remboursement du principal n'étant intervenu sur 2012 et 2013, le montant de la créance est resté stable à 48 M\$. Le montant des intérêts facturés sur l'exercice s'élève à 2,5 M€.

### ***Avance en compte courant***

Au quatrième trimestre 2012, la Société a consenti à Seplat une avance de fonds à court terme non rémunérée de 98 M\$ dans le cadre d'une opération de croissance externe envisagée au Nigéria. L'offre de Seplat n'ayant pas été retenue comme « mieux disant », l'avance a été remboursée à la Société par Seplat début janvier 2013.

### ***Prestations d'assistance***

La Société fournit dans des conditions de concurrence normales des prestations d'assistance techniques et générales à Seplat. Les montants facturés à ce titre en 2013 s'élèvent à 42 K€.

### ***Protocole d'accord Seplat – Shebah Exploration and Production Company Ltd. – Allenne British Virgin Island Limited***

L'évacuation de la production d'hydrocarbures de Seplat est réalisée dans le cadre d'un contrat conclu avec SPDC au Nigéria.

Afin de pallier le risque de dépendance pouvant résulter d'une voie unique d'évacuation de sa production, Seplat a conclu avec Shebah Exploration and Production Ltd. et Allenne British Virgin Islands Ltd. le 16 novembre 2010 un protocole d'accord portant sur la location ou l'acquisition de l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement de pétrole (*Floating Production Storage and Offloading* ou « **FPSO** ») « Trinity Spirit » qui permettrait ainsi à Seplat de disposer d'un moyen de transit de ses hydrocarbures alternatif à l'oléoduc de SPDC Nigéria.

Conformément à cet accord, Seplat a versé en 2010 à Allenne British Virgin Islands Limited une avance d'un montant de 15 millions de dollars US. Seplat a finalement décidé fin 2012 de ne pas acheter, ni louer ni utiliser ce FPSO et a demandé le remboursement de cette avance. Un premier paiement de 3 M\$ avait été effectué à fin 2012. Le solde restant dû soit 12 M\$ a été remboursé en 2013.

Monsieur Ambroisie Bryant Chukwueloka Orjiako, administrateur de la Société et président de la société Shebah Exploration and Production Company Ltd, était intéressé à cette convention.

### ***Financement de l'acquisition d'appareils de forage***

Seplat a défini un programme de forage intensif sur trois ans de nature à lui permettre d'atteindre son objectif affiché de porter la production à un niveau de 85 000 b/j d'huile et 250 millions de pieds cubes de gaz à horizon 2016. La réalisation de ce programme suppose l'utilisation à pleine capacité de plusieurs appareils de forage sur la durée du programme.

En vue d'assurer son indépendance vis-à-vis des compagnies de forage, Seplat a décidé en 2011 d'acquérir des appareils qui seraient inscrits à l'actif d'une société de droit nigérian spécialement créée à cet effet : Caroil drilling rebaptisée par la suite Cardinal.

Seplat a en conséquence versé sur 2011 45 M\$ d'avances au fabricant américain d'appareils BHP Billiton à titre de financement de l'acquisition de deux appareils de forage neufs par la société Cardinal. Cette dernière a obtenu sur 2012 un financement bancaire de 30 M\$ qui lui a permis de rembourser une partie de l'avance qui lui avait été faite. A fin 2012, le solde des avances consenties par Seplat à Cardinal s'élevait à 25 M\$. Cette créance a été remboursée à hauteur de 5 M\$ par compensation avec le coût des prestations de forage effectuées par Cardinal au profit de Seplat sur 2013.

Les 20 M\$ restant qui constituent un droit de réservation exclusive des deux appareils pour une durée de cinq ans sont amortis sur cette durée.

M. Jean François Hénin, Président de MPI, est également membre du conseil d'administration de Cardinal et est à ce titre intéressé à cette convention.

Depuis septembre 2013, MPI détient 40% de Cardinal. Le reste du capital est détenu par Shebah (34%) et Platform (26%).

### **Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants s'entendent d'une part, du Président (*chairman*) et des administrateurs (*directors*) de Seplat et d'autre part des membres du conseil d'administration de la Société.

Au niveau de Seplat, la rémunération des dirigeants s'élève à 6 756 K\$ sur l'exercice 2013, contre 3 885 K\$ sur l'exercice 2012. Ces sommes qui constituent des avantages à court terme ont été versées par Seplat. La quote-part financée par la NPDC partenaire dans l'association s'élève à 1 455 K\$ pour 2013 et 906 K\$ pour 2012.

La rémunération allouée à la direction de MPI s'est élevée à 100 K€ en 2013. L'Assemblée générale mixte du 20 juin 2013 a par ailleurs allouée à titre de jetons de présence aux membres du conseil d'administration la somme de 280 K€. Cette somme n'a pas encore été versée.

### **NOTE 15 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

#### **Engagements données**

#### **Garanties données sur emprunts**

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – [accueil@mpienergy.com](mailto:accueil@mpienergy.com)

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

Les titres de Seplat ont été nantis au profit des établissements prêteurs en garantie de la ligne de crédit syndiquée mise en place par la filiale l'an dernier. Cette ligne de crédit dont le montant peut atteindre 550 M\$ était tirée à hauteur de 335 M\$ à fin 2013.

Dans le cadre de ces accords de financement, Seplat doit respecter les deux covenants suivants :

- ratio de dettes sur fonds propres inférieur à 3 ; et
- montant emprunté < réserves P2 \* 70\$ \* 40%.

Au 31 décembre 2013, ces ratios étaient respectés.

### ***Engagement de réservation ferme de deux appareils de forage.***

Ce point est décrit dans la note 16 sur les « parties liées » § « financement de l'acquisition d'appareils de forage »

### **Engagements reçus**

*Néant*

---

#### **NOTE 16 : SECTEURS OPERATIONNELS**

Conformément à IFRS8, l'information sectorielle est présentée selon des principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances du Groupe MPI.

Le Groupe MPI est constitué d'un seul secteur opérationnel, son activité de production d'hydrocarbures au Nigéria portée par Seplat. Des informations détaillées sont fournies sur cette société supra en note 5 : « titres mis en équivalence ».

---

#### **NOTE 17 : RISQUES**

##### ***Risque de crédit***

Les créances et prêts inscrits à l'actif de la Société concernent Seplat (35 M€) et Saint-Aubin Energie (38 M€). Compte tenu du niveau d'activité de Seplat et de la qualité de la signature de ses clients (groupe Shell et National Gaz Company) et de ses partenaires (NPDC), le Groupe MPI considère ne pas encourir de risque de contrepartie.

##### ***Risque de liquidité***

Comme tout acteur économique, le Groupe MPI est exposé à un risque d'insuffisance de liquidités ou à un risque d'inadéquation de sa stratégie de financement.

Pour y faire face, le Groupe MPI maintient un équilibre entre son endettement et ses fonds propres d'une part, et son endettement et sa capacité de remboursement d'autre part, dans le souci de respecter les ratios usuellement considérés comme prudents. Les options de financement sont revues et validées par le conseil d'administration de la Société.

---

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – [accueil@mpienergy.com](mailto:accueil@mpienergy.com)

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

La liquidité du Groupe MPI est appréhendée au travers d'états de trésorerie consolidés établis hebdomadairement et communiqués à la direction générale. Des prévisions à des horizons mensuels, trimestriels et à fin d'année sont parallèlement établies. Le suivi de la trésorerie du Groupe MPI est assuré par le responsable de la trésorerie du siège des Etablissements Maurel & Prom dans le cadre du contrat de prestation de services conclu avec cette société. Pour la réalisation de sa prestation, ce professionnel est en relation régulière avec le responsable de la trésorerie de Seplat.

Au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, les passifs financiers du Groupe MPI sont non significatifs.

Les liquidités du Groupe MPI qui à la date d'arrêté s'élèvent à 225,8 M€ sont placées en dépôts bancaires à vue.

### ***Risque de marché***

Les comptes du Groupe MPI sont sensibles à la variation du cours des hydrocarbures. Le risque de change est négligeable suite à l'adoption par la Société du dollar US comme monnaie de fonctionnement l'an dernier.

### ***Exposition aux risques hydrocarbures***

L'économie, et notamment la profitabilité de l'industrie pétrolière et gazière, sont très sensibles au cours des hydrocarbures exprimé en dollars US. En conséquence, le cash-flow et les résultats prévisionnels de Seplat et par contrecoup de la Société sont fortement impactés par l'évolution du cours des hydrocarbures exprimé en dollars US.

A ce jour, aucune politique de couverture spécifique contre ce risque n'a été mise en place au sein du groupe du fait notamment des coûts de mise en œuvre et du traitement fiscal défavorable qui s'y attachent. Toutefois, le recours à des instruments de couverture dans le futur n'est pas exclu si les coûts et la fiscalité qui y sont associés deviennent plus favorables ou si l'évolution du cours des hydrocarbures le justifie.

### ***Risque de change***

La monnaie de présentation des comptes du Groupe MPI est l'euro alors que la monnaie de fonctionnement de la Société et de Seplat est le dollar US puisque les ventes, la majeure partie des dépenses opérationnelles et une part significative des investissements sont libellés dans cette devise. Les dépenses en naira (devise nigériane) représentent quant à elles environ 30 % des dépenses totales.

Cette situation induit une sensibilité des comptes consolidés du Groupe MPI au taux de change euro/dollar US liée à la conversion en monnaie de présentation au taux de clôture des actifs et passifs. L'écart résultant de cette conversion est enregistré directement en capitaux propres.

L'impact sur les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2013 d'une variation de 10 % à la hausse ou à la baisse du taux de change euro/dollar US à cette date est présenté ci-après (en millions d'euros) :

	Impact sur le résultat avant impôt sur les bénéfices		Impact sur l'écart de conversion (capitaux propres)	
	Hausse de 10 % parité euros/dollars US	Baisse de 10 % parité euros/dollars US	Hausse de 10 % parité euros/dollars US	Baisse de 10 % parité euros/dollars US
USD	0,0	0,0	-42,3	51,6
Autres devises				
Total	0,0	0,0	-42,3	51,6

Le Groupe MPI n'a pas mis en place de couvertures spécifiques pour limiter son exposition au risque de change.

Au 31 décembre 2013, la position de change consolidée de la Société s'établissait à 641 M\$ s'analysant comme suit :

	Actifs et passifs	Engagements en devises (c)	Position nette avant couverture (d) = (a)-(b)+/-(c)	Instruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f) = (d) - (e)
Actifs financiers non courants	53	0	53	0	53
Titres mis en équivalence	235	0	235	0	235
Autres actifs courants	48	0	48	0	48
Instruments dérivés	0	0	0	0	0
Autres créditeurs et passifs divers	0	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	305	0	305	0	305
Exposition USD	641	0	641	0	641

### Risque de taux

La trésorerie du Groupe MPI est en quasi-totalité déposée sur un compte à vue rémunéré au taux Libor+22 points. L'augmentation d'un point du taux Libor se traduirait par une amélioration de résultat financier de la de 2,2 M€.

Seplat emprunte à taux variable plafonné à 10 % ce qui induit une exposition résiduelle au risque de taux de la Société. Dans la limite de ce plafond de 10 %, une variation à la hausse de 1 % des taux d'intérêt se traduirait par une diminution du résultat de mise en équivalence de -1,4 M€.

### Exposition au risque actions et gestion

Les actifs financiers du Groupe MPI ne sont pas exposés au risque action.

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 PARIS – Tél. : + 33 1 53 83 55 00 – Fax : + 33 1 53.83 16 04

[www.mpienergy.com](http://www.mpienergy.com) – [accueil@mpienergy.com](mailto:accueil@mpienergy.com)

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros - R.C.S. 517.518.247 - SIRET 517.518.247.00021 - APE 0610Z

**NOTE 18 : EVENEMENTS POST CLOTURE**

---

Seplat a annoncé en mars 2014 son intention de se coter à Lagos et à Londres  
Ce point est décrit dans la Note 1 Généralités.